

Zéro Artificialisation Nette

MODE D'EMPLOI !

☐ Jeudi 6 février - Formation à distance

Contexte

L'actualité réglementaire

Les textes et décrets concernés

Les objectifs

Quels enjeux pour les Collectivités ?

Identifier les mesures à prendre pour une mise en œuvre réussie

Le calendrier

Quelle échéance ?

Quelles étapes ?

Les documents d'urbanisme

Quelle place dans les documents d'urbanisme ?

Le SRADDET

Le SCOT

Le PLU et le PLUI

Quels impacts sur le foncier et l'activité économique ?

Quelle stratégie foncière et économique ?

Les logements vacants

Quelles solutions ?

Les objectifs
Décrypter les enjeux du ZAN
Actualiser ses connaissances
Mettre en pratique les connaissances acquises

Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com**Zéro Artificialisation Nette : Mode d'Emploi !**

Cochez la case correspondante

 Jeudi 6 février 2025 – Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)
Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !

Cochez la case correspondante

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants | 590 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,
Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :

06.40.40.91.86 – contact@fpt-formations.com

Horaires : 9h30 à 17h

Le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans votre convocation